

Les sites emblématiques du Sud Creusois



Jeudi 18 mai 2017



Au programme

- ✓ Un accueil et un accompagnement chaleureux et personnalisé par les Offices de Tourisme du territoire ;
- ✓ Un accueil « VIP » sur les sites visités ;
- ✓ Une présentation des outils de communication de l'ADRT (Agence de Développement et Réservations Touristiques de la Creuse) ;
- ✓ Des visites adaptées allant à l'essentiel ;
- ✓ Des rencontres et des échanges enrichissants entre participants ;
- ✓ Un déjeuner convivial à une bonne table du Pays ;
- ✓ Des liaisons entre chaque site assurées par un bus.



A vous qui rêvez de sud... Nous sommes fiers de vous faire découvrir NOTRE sud !

Nous vous réservons un accueil VIP dans la tour de Bourgameuf qui a conservé le nom exotique du prince Ottoman, Zizim. Ensuite, nous voguerons sur le lac de Vassivière à la découverte de ses plages, ses îles, ses paysages... Puis Martin Nadaud, célébrité nationale et défenseur des droits du travail, vous recevra chez lui, à la Martinèche. Pour le déjeuner, que diriez-vous d'un restaurant gastronomique et d'une vue à couper le souffle sur la vallée de la Creuse et le viaduc métallique de Busseau sur Creuse ? Et comme le sud inspire, nous découvrirons l'oeuvre d'un artiste singulier dans son village de Masgot et bien sûr, les pièces de tapisserie ô combien prestigieuses, dans la toute nouvelle cité qui lui est dédiée à Aubusson.

Dépaysement garanti !



8h30 : Accueil - Petit Déjeuner dans la Tour Zizim à **Bourgameuf** ;

Découverte du Lac de Vassivière via une promenade commentée en bateau à Auphelle, commune de **Peyrat-le-Château** ;
Visite de la Maison Martin Nadaud à la Martinèche, commune de **Soubrebot** ;

Déjeuner au restaurant Le Viaduc à Busseau sur Creuse, commune d'**Ahun** ;

Traversée de la commune du **Moutier d'Ahun** avec présentation de l'ancienne Abbaye et du Pont médiéval ;

Découverte du village de Masgot, commune de **Fransèches** ;
Visite de la Cité de la Tapisserie à **Aubusson** ;

18h : retour à **Bourgameuf**.



Important

Le nombre de places est limité, les inscriptions sont obligatoires.

Une participation de 10 € par personne et par session est demandée.

A régler obligatoirement par chèque à l'ordre du Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois au moment de l'inscription.

Cette opération est réservée aux commerçants, artisans et hébergeurs recevant du public. Prévoyez des vêtements et des chaussures adaptés aux programmes proposés, ainsi qu'une bouteille d'eau le cas échéant.

Si vous souhaitez co-voiturer pour vous rendre aux lieux d'accueil de ces journées, contactez-nous pour obtenir les coordonnées des autres participants.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Pays Sud Creusois – 05 55 66 99 96 – contact@payssudcreusois.fr

Ce programme vous est proposé par le Pays Sud Creusois en partenariat avec les Offices de Tourisme du territoire et l'ADRT de la Creuse.

Avec le soutien de :

